

Nbre en exercice : 10
Nbre de présents : 6
Nbre de votants : 9

Date de convocation : 17/05/2018
Date d'affichage : 23/05/2018

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 23 Mai

L'An Deux Mille Dix-Huit, le VINGT TROIS MAI à VINGT heures TRENTE MINUTES, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur MAROTTE Philippe, Maire.

Présents : MM. MAROTTE Philippe – BOUCQUEZ Jean-Louis - CAMPS Alain - LETAILLEUR Jean-Marie - Mmes LAMBERT Geneviève - PILLON Christine

Représentés : Laurence CRESSANT représentée par Jean-Marie LETAILLEUR, HORDE Jérémy représenté par Philippe MAROTTE, GRIFFON Aurélie représentée par Alain CAMPS

Absents : DESAVOY Alice

Mme Christine PILLON est élue secrétaire de séance.

EMPLOI COMMUNAL

Suite au décès de Monsieur Patrick MANGOT, employé communal en tant qu'Adjoint Technique, le Maire propose aux Membres du Conseil Municipal de :

- Supprimer le poste d'Adjoint Technique Principal à mi-temps,
- Enregistrer la vacance d'emploi auprès du Centre de Gestion de la Somme,
- Modifier le tableau des effectifs,
- Créer un poste d'adjoint technique territorial à plein temps,

Si le Conseil adopte les propositions du Maire, les projets de délibérations seront transmis au Comité Paritaire du CDG 80 pour accord, dont la prochaine réunion aura lieu le 22 Juin 2018.

Après en avoir délibéré les membres du Conseil Municipal DECIDENT à l'unanimité, d'accepter les propositions du Maire en termes d'emploi dans la collectivité comme mentionnées ci-dessus. (Projets de délibérations en sus)

ACHAT MATERIEL COMMUNAL ET DECISION MODIFICATIF AU BUDGET 2018

Compte-tenu de la charge de travail au sein de la commune et de la création du poste d'Adjoint Technique à temps complet. Considérant l'augmentation croissante de la population et le matériel communal devenant obsolète ; le maire propose aux membres du Conseil Municipal l'acquisition d'un véhicule communal ainsi que d'une remorque adaptée.

Le budget primitif ayant été voté avec des crédits insuffisants pour ce type d'opération, une décision modificative sera nécessaire afin d'engager cette dépense d'investissement.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité, la proposition d'acquisition du Maire concernant le véhicule communal ainsi que la remorque. Ils lui donnent l'autorisation d'effectuer les démarches de prospection et de demande de devis pour tout type de véhicule de style utilitaire, essence, diesel ainsi qu'électrique.

Questions Diverses

- **Tickets piscine** : Les tickets piscine seront renouvelés cette année avec le financement du CLAT.
- **Subvention du Conseil Départemental** : L'accord de principe pour la subvention du Conseil Départemental a été donné.
- **13 Juillet** : L'organisation se fera cette année à Berteaucourt les Thennes et le départ à Thennes.
- **Bons d'achats CM2** : Cette année, un bon d'achat de 30 € en carte cadeau Géant sera offert.
- **Projet cantine** : Le projet de restauration scolaire à Demuin est en bonne voie et les travaux sont presque terminés. L'inauguration aura lieu le 23 Juin.
- **Aménagement** : Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour que le Maire engage des travaux sommaires d'aménagement de sortie de propriété sur le domaine public chez Mme LESPAGNOL Rue d'Amiens.

Fin de séance à 21 h 45